

Conseil national de recherches du Canada

Rapport sur les frais

Exercice 2018 à 2019

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de
l'Industrie

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le Ministre de l'Industrie, 2019

N° de catalogue NR1-12F-PDF
ISSN 2562-1475

Ce document est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à www.canada.ca.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Table des matières

Message du ministre	5
À propos du présent rapport	6
Remises	6
Montant total global, par catégorie de frais	7
Montant total des frais fixés au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais, par regroupement de frais	7
Renseignements sur chaque frais fixé au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais	8
Notes en fin de texte	21

Message du ministre

Au nom du Conseil national de recherches du Canada, je suis heureux de présenter notre rapport sur les frais pour l'exercice 2018 à 2019, le deuxième rapport annuel de mon organisation en vertu de la *Loi sur les frais de service*.

La loi fournit un cadre législatif moderne qui permet une prestation économique des services et, grâce à l'amélioration des rapports au Parlement, renforce la transparence et la surveillance.

L'année dernière, une liste détaillée de chaque frais relevant de la compétence du ministère, accompagnée des augmentations prévues, a été ajoutée aux exigences en matière de présentation de rapport.

Le rapport de cette année fournit plus de détails sur chaque frais, comme le type et le taux de rajustement, la norme de service et le rendement. Ces renseignements fournissent un contexte supplémentaire sur chaque frais, dans l'esprit d'une gestion des frais ouverte et transparente.

Je me réjouis de la transparence et de la surveillance accrue qu'incarne le régime de production de rapports de la *Loi sur les frais de service*, et je m'engage pleinement à faire en sorte que mon ministère adopte ce cadre moderne.



L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

À propos du présent rapport

Le présent rapport, qui est déposé en vertu de l'article 20 de la *Loi sur les frais de service* et la sous-section 4.2.8 de la *Directive sur l'imputation et les autorisations financières spéciales*, contient des renseignements sur les frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'exiger au cours de l'exercice 2018 à 2019.

Le présent contient des renseignements sur tous les frais qui relèvent de la compétence du Conseil national de recherches du Canada, même si certains ou la totalité des frais sont perçus par un autre ministère.

Le rapport contient des renseignements sur les frais :

- visés par la *Loi sur les frais de service*;
- non assujettis à la *Loi sur les frais de service*.

Les renseignements ont trait aux frais fixés :

- par contrat;
- en fonction de la valeur marchande, par enchères, ou les deux;
- au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais.

Le rapport ne fournit que le montant total pour les frais fixés :

- par contrat;
- en fonction de la valeur marchande, par enchères, ou les deux.

Pour les frais fixés au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais, le rapport fournit le montant total pour les regroupements de frais, ainsi que des renseignements détaillés sur chacun des frais.

Bien que les frais exigés par le Conseil national de recherches du Canada en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* soient assujettis à la *Loi sur les frais de service*, ils ne sont pas compris dans le présent rapport. Les renseignements sur les frais liés aux demandes d'accès à l'information du Conseil national de recherches du Canada pour l'exercice 2018 à 2019 figurent dans notre rapport sur l'accès à l'information, qui est affiché sur le [site Web du CNRC](#).

Remises

Une remise est un retour partiel ou intégral d'un frais à un payeur de frais qui a payé pour un service pour lequel un ministère a jugé que la norme de service n'a pas été remplie.

En vertu de la *Loi sur les frais de service*, les ministères doivent élaborer des politiques leur permettant de déterminer si une norme de service a été satisfaite et de déterminer le montant de la remise à effectuer à un payeur de frais. Cette exigence ne prend effet que le 1^{er} avril 2020. Le présent rapport comprend donc **uniquement** les remises effectuées en vertu de la loi habilitante du Conseil de recherches du Canada. Il ne comprend pas les remises effectuées en vertu de la *Loi sur les frais de service*.

Montant total global, par catégorie de frais

Le tableau suivant présente le total des recettes, des coûts et des remises pour tous les frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'exiger au cours de l'exercice 2018 à 2019, par catégorie de frais.

Montant total global pour l'exercice 2018 à 2019, par catégorie de frais

Catégorie de frais	Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
Frais fixés par contrat	170 556 696	155 309 560	Les remises ne s'appliquent pas aux frais fixés par contrat.
Frais fixés en fonction de la valeur marchande, par enchères, ou les deux	7 289 659	4 389 900	Les remises ne s'appliquent pas aux frais fixés en fonction de la valeur marchande, par enchères, ou les deux.
Frais fixés au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais	5 188 933	6 125 206	0
Montant total global	183 035 288	165 824 666	0

Montant total des frais fixés au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais, par regroupement de frais

Le tableau suivant présente, pour chaque regroupement de frais, le total des recettes, des coûts et des remises pour tous les frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'exiger au cours de l'exercice 2018 à 2019 et qui sont fixés au titre de l'un ou l'autre des textes officiels suivants :

- loi;
- règlement;
- avis de frais.

Par regroupement de frais, on entend un regroupement de tous les frais qu'un ministère a le pouvoir d'exiger pour des activités liées à un seul secteur d'activité, bureau ou programme.

Le Conseil national de recherches du Canada a deux groupes de tarifs qui sont établis par la loi, les règlements ou des avis sur les prix, lesquels sont représentés dans les tableaux ci-dessous. Les matériaux de référence certifiés comprennent une gamme complète de matériaux fiables et de haute qualité pour l'analyse comparative effectuée dans le cadre de la recherche industrielle et universitaire. Par contre, les produits de Codes Canada sont composés des codes modèles du bâtiment, de la plomberie, de la prévention des incendies et de l'énergie. Le 1^{er} avril 2019, un changement important a été apporté aux produits de Codes Canada, changement qui consiste à fournir le produit gratuitement par voie électronique et à l'offrir à un tarif pour couvrir uniquement les coûts d'impression du produit.

Matériaux de références certifiés : montant total pour l'exercice 2018 à 2019

Regroupement de frais	Matériaux de références certifiés	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
2 061 418	719 606	0

Codes Canada : montant total pour l'exercice 2018 à 2019

Regroupement de frais	Codes Canada	
Recettes (\$)	Coûts (\$)	Remises (\$)
3 127 515	5 405 600	0

Renseignements sur chaque frais fixé au titre d'une loi, d'un règlement ou d'un avis de frais

Cette section fournit des renseignements détaillés sur chaque frais que le Conseil national de recherches du Canada avait le pouvoir d'exiger au cours de l'exercice 2018 à 2019 et qui a été fixé au titre de l'un ou l'autre des textes officiels suivants :

- loi;
- règlement;
- avis de frais.

Regroupement de frais	Matériaux de référence certifiés
Frais	Produits biotoniques - Matériaux de référence certifiés (41)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1988
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	80 à 1 175
Recettes totales découlant du frais (\$)	1 421 158
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Matériaux de référence certifiés
Frais	Produits inorganiques- Matériaux de référence certifiés (40)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1980
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	85 à 2 000
Recettes totales découlant du frais (\$)	610 405
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Matériaux de référence certifiés
Frais	Produits organiques - Matériaux de référence certifiés (15)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1980
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	105 à 720
Recettes totales découlant du frais (\$)	18 015
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Matériaux de référence certifiés
Frais	Produits nanomatériaux - Matériaux de référence certifiés (4)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	2016
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	260 à 1 080
Recettes totales découlant du frais (\$)	11 840
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Code national de bâtiment (38)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	20 à 350
Recettes totales découlant du frais (\$)	1 059 356
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Code national de prévention des incendies (25)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	14 à 225
Recettes totales découlant du frais (\$)	147 389
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Code national de la plomberie (21)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	12 à 195
Recettes totales découlant du frais (\$)	469 692
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Code national de l'énergie pour les bâtiments (18)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	25 à 260
Recettes totales découlant du frais (\$)	141 479
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Anciennes éditions des publications de Codes Canada (5)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	34 à 450
Recettes totales découlant du frais (\$)	22 346
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Codes provinciaux (50)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	15 à 690
Recettes totales découlant du frais (\$)	1 089 938
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Regroupement de frais	Codes Canada
Frais	Documents Connexes (40)
Texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Loi sur le conseil national de recherches du Canada 5(1) et 5(2)
Année de mise en œuvre	1941
Dernière année de modification du texte officiel qui a servi de fondement à l'établissement du frais	Sans objet
Catégorie de frais	Produit
Montant du frais (\$)	10 à 435
Recettes totales découlant du frais (\$)	207 500
Type de rajustement	Exception
Taux de rajustement (% ou formule)	Exception
Montant du frais de 2020 à 2021 (\$)	Les frais sont publiés sur le magasin virtuel du CNRC
Montant futur du frais rajusté (\$)	Sans objet
Date du rajustement	Sans objet
Texte officiel qui a servi de fondement au rajustement du frais	Sans objet
Norme de service	Sans objet
Rendement	Sans objet

Notes en fin de texte

- i. Canada.ca, <https://www.canada.ca/home.html>
- ii. *Loi sur les frais de service*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-8.4/index.html>
- iii. Site Web du Conseil national de recherches, <https://nrc.canada.ca/fr/organisation/planification-rapports/rapports-financiers-performance>
- iv. *Loi sur les frais d'utilisation*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/U-3.7/20040331/P1TT3xt3.html>
- v. *Loi sur l'accès à l'information*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-1/>
- vi. *Loi sur le Conseil national de recherches*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-15/TexteCompleet.html>
- vii. Magasin virtuel du CRNC, [https://shop-magasin.nrc-cnrc.gc.ca/nrcb2c/app/displayApp/\(layout=7.01-7_1_71_63_128_6_9&caree=%24ROOT\)/.do?rf=y](https://shop-magasin.nrc-cnrc.gc.ca/nrcb2c/app/displayApp/(layout=7.01-7_1_71_63_128_6_9&caree=%24ROOT)/.do?rf=y)